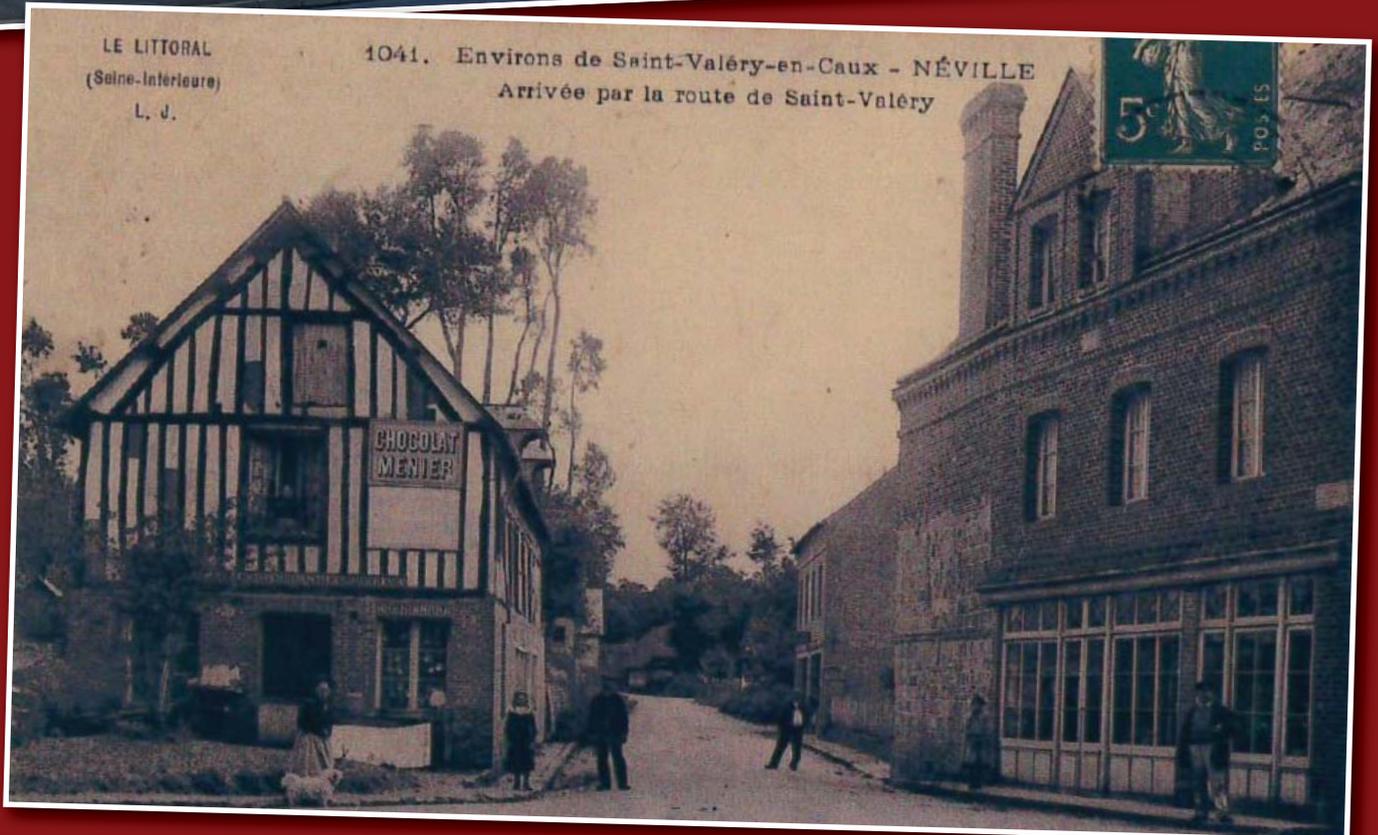


Le petit journal de NÉVILLE



N°8

Fevrier 2021



Les vœux du Maire

Chères Névillaises, chers Névillais,

Le Conseil Municipal, les Adjoints et moi-même vous souhaitent une bonne année 2021, surtout une bonne santé. La crise sanitaire est malheureusement toujours présente. Il n'a pas été possible d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle des fêtes. Il est important pour nous de garder le contact avec vous, c'est pourquoi une vidéo a été réalisée pour les vœux et diffusée sur la page officielle Facebook et le site internet de la Commune. Tout comme vous, nous souhaitons sortir rapidement de cette situation. Je compte sur vous pour suivre toutes les recommandations qui s'imposent à nous en faisant preuve de civisme.

Le 15 Mars 2020, vote des élections municipales. Le scrutin du 15 mars a été réalisé dans des conditions difficiles à cause de la COVID 19. Je voudrais remercier tous les habitants qui nous ont reconduits dans nos fonctions.



Le lundi suivant toute la France était confinée. En Mairie nous avons assuré un service public minimum et avons facilité, avec les enseignants, le télétravail des enfants. L'association les Mains Créatives s'est lancée dans la fabrication de masques, avec l'achat de la matière première fournie par la commune. Merci encore pour leur engagement. Les habitants sont venus récupérer les masques en mairie.

Le 25 mai, afin de respecter la distanciation sociale, nous avons organisé la première Réunion de Conseil, à la salle des fêtes, pour la mise en place du nouveau conseil municipal suivi du vote du Maire et des Adjoints. Chaque réunion a été votée à huis clos afin de respecter les gestes barrières. Le vendredi 10 juillet une nouvelle Réunion de Conseil s'est tenue pour le vote du budget, toujours à huis clos et à la salle des fêtes. Situation exceptionnelle, le budget devait être voté pour le 31 juillet.

Travaux réalisés au cours de l'année 2020

- **Traitement de la mэрule** dans le logement de l'Ancienne Mairie et dans l'ancienne Ecole des Garçons.
- **Démolition des bungalows** de l'ancienne école maternelle.
- **Remplacement de la porte** de la cuisine de la salle des fêtes et de la porte d'entrée du logement au-dessus du salon de coiffure.
- **Mise en place de volets roulants** dans un logement situé rue du Château d'Eau par l'entreprise BLANQUET.
- **Pose de panneaux ZONE TRENTE** dans la rue des Criquets et dans la rue de Cailleville pour ralentir la vitesse sur ces deux voies communales.

Travaux à réaliser en 2021

- **Remise en état du logement** de l'Ancienne Mairie et de l'Ancienne Ecole des Garçons suite au retrait de la Mэрule. Pour la partie Ecole des Garçons, des devis sont demandés à plusieurs entreprises pour l'installation d'une pompe à chaleur.
- **Défense incendie** : Dans la rue de Cailleville un terrain sera acheté pour installer une réserve de 60m³. Dans la rue des Criquets, une convention sera signée avec les propriétaires, dans le but de creuser une mare de 250m³. Afin de couvrir toutes les habitations de Pleine-Sevette dont celles rattachées à la commune de NEVILLE, une étude est en cours avec les communes de Crasville et de Drosay pour aménager deux réserves incendies.
- **Le cimetière** : Au nouveau cimetière, dans la partie réservée aux caveaux-urnes, des travaux vont être engagés pour installer un ossuaire.
- **L'opérateur ORANGE** : L'installation d'ORANGE sur l'Antenne FREE est en cours de réalisation.
- **Projet de panneaux solaires** sur la salle de sports : L'étude de la résistance de la charpente est en cours de traitement par un bureau d'étude diligenté par le SDE 76.

Travaux réalisés par la CCCA

- **Le parking de l'école** a été refait en enrobé.
- **Pose de tapis berlinois** rue de la poste, avec la signalisation, pour faire ralentir les automobilistes.
- **Remplacement des têtes des lampadaires** par des lampes à leds. Il reste deux résidences qui ne sont pas rétro-cédées (résidence de l'église et résidence le carrelet).
- **Le déploiement de la fibre** est en cours pour être opérationnelle fin 2021, d'après les informations de Seine Maritime Numérique.

Autres points

- Avec la crise sanitaire, il a été difficile de faire le traditionnel repas des anciens. Le Centre Communal d'Actions Sociales et moi-même avons décidé d'offrir un colis à tous les ayants droits.
- Depuis la rentrée scolaire de septembre 2020, la plage horaire du midi a été modifiée. Deux services à la cantine ont été mis en place pour respecter la distanciation et les gestes barrières. Tous les soirs les classes sont désinfectées (sol, tables, chaises, poignées de portes, sanitaires). Cette situation risque de se prolonger jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- Pour la rentrée de septembre 2021 l'école n'est plus en danger. L'effectif sera de plus de 140 élèves ! Nous souhaitons que l'école puisse fonctionner normalement.

*Le Conseil Municipal, les Adjoints et moi-même, vous renouvelent à nouveau leurs meilleurs vœux pour cette année 2021. Notre vœu le plus cher, sortir de cette crise et avec votre aide nous en sortirons !
Notre seule volonté est de faire avancer Neville aujourd'hui et demain.*

Le Maire, André-Pierre BOURDON

Concours maisons fleuries

La cérémonie des vœux du Maire n'ayant pu avoir lieu en ce début d'année 2021, la commission fleurissement a prévu la distribution des récompenses ainsi qu'un diplôme chez chaque participant en respectant les gestes barrières.



Les résultats du concours :

- 1er prix Jacques GUERIN
- 2ème prix Françoise LHOMME
- 3ème prix Jean Marie NICOLLE
- 4ème prix Annick DUTERTRE

Une boîte de chocolats a été offerte à tous les autres participants. 4 bons d'achats de 10 € nous ont été offerts par notre horticulteur et ont été attribués aux 4 gagnants suivants les 4 premiers. Merci à toutes les personnes qui se sont inscrites au concours.



La boulangerie

Notre boulangerie a trouvé preneur en fin d'année, et a réouvert ses portes le 7 Janvier 2021. M. et Mme OLIVIERA ont le plaisir de nous accueillir et de nous proposer divers pains, pâtisserie viennoiserie mais aussi un espace épicerie.



Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune. Nous comptons aussi sur les Nevillais pour les accueillir comme il se doit.

Cimetière : procédure de reprise des concessions

Une concession funéraire désigne un emplacement de terrain nu dans un cimetière sur lequel vous pouvez acheter l'usage (mais pas le terrain). Les bénéficiaires et la durée sont déterminés dans l'acte de concession.

La Municipalité a décidé de recenser les sépultures échues dans le cimetière, puis de mener une procédure de reprise de ces concessions.

Article L2223-15 Créé par Loi 96-142 1996-02-21 jorf 24 février 1996.

A défaut du paiement de cette nouvelle redevance, le terrain concédé fait retour à la commune. Il ne peut cependant être repris par elle que deux années révolues après l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé. Dans l'intervalle de ces deux années, les concessionnaires ou leurs ayants cause peuvent user de leur droit de renouvellement.

Pour l'année 2019 nous avons 6 concessions échues, la liste est affichée dans le tableau.

Illustrations de travaux dans la commune en 2020

Travaux de traitement de la mэрule dans le logement de l'ancienne Mairie et dans l'ancienne école des garçons.

La mэрule est un champignon qui se fixe sur le bois et le détruit. Les travaux de traitement ont été retardés en raison de la crise sanitaire et se sont terminés en Octobre 2020. Le coût total s'élève à 21.046 €. La phase de rénovation va donc pouvoir débuter courant 2021.



Les travaux de démolition des bungalows de l'ancienne école maternelle, route de Cailleville, ont été entrepris le 4 décembre 2020.



Le budget communal 2020

Le conseil municipal, en date du 5 Mars 2020, a voté le budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses/recettes :

En fonctionnement de _____	1 448 250 €
En investissement de _____	167 479 €
Excédent de fonctionnement de _____	686 710 €
Excédent d'investissement de _____	107 223 €

Lors du vote des trois taxes locales directes, le conseil municipal a maintenu les taux d'imposition de 2020 à savoir :

Taxe sur le Foncier bâti _____	5,07 %
Taxe sur le Foncier non bâti _____	13,60 %
Taxe Foncière des Entreprises _____	7,37 %

La galette des rois avec le Cercle de la Gaieté

La galette des rois a eu lieu le 21 Janvier, le club s'est retrouvé pour un après-midi de jeux (cartes, dominos, etc...) Certains adhérents ont été couronnés et ont reçu une bouteille de cidre par notre présidente Annick MAHU.



Subventions aux associations de Néville

Le Cercle de la Gaieté _____	900 €
Les Anciens Combattants _____	700 €
Les Mains Créatives _____	700 €
Alors on Danse _____	700 €
Têtes de Mioches _____	500 €
Le C C A S _____	4 000 €
La Coopérative de L'Ecole _____	1 200 €

Le montant global des subventions versé s'élève à 8 700 €

Les fournitures de l'école s'élèvent à 10 000 €
Génération Sport et le Stade Valériquais bénéficient de la gratuité de la salle de sports.
Toutes les Associations bénéficient de la gratuité de la salle des fêtes pour 2 week-end chacune



Inauguration de l'antenne Free

Le 30 Janvier 2020, en présence de Maires de communes voisines, de Xavier Batut, député, de Ludovic Trepargny, chargé des sites neufs de Free en Normandie et de membres de son conseil, le Maire André-Pierre Bourdon a inauguré l'antenne Free, située à proximité du gymnase, mise en service le 17 Janvier 2020.

Les abonnés de Free Mobile ont reçu la 4G en haut débit. Pour une bonne réception

Antenne/Téléphone Mobile, les fréquences doivent correspondre. Plus la fréquence est basse et plus la réception est de bonne qualité (LTE 700 ou B28). L'opérateur Orange va également s'y installer (Retard dû à la crise sanitaire). 9 points de contrôles de champs magnétiques ont été réalisés par l'agence de fréquences et aucun risque n'a été relevé. D'autres contrôles sont effectués régulièrement.



Le thé dansant des Anciens Combattants

Le thé Dansant a eu lieu le 16 Février. Celui-ci a été animé par "Les Friands"

Malgré la baisse de participation par rapport à l'année précédente, nos danseurs ont profité de la piste de danse tout l'après-midi. Le temps pour eux de partager un bon moment autour de quelques gourmandises et d'un café.



L'assemblée générale du Cercle de la Gaieté

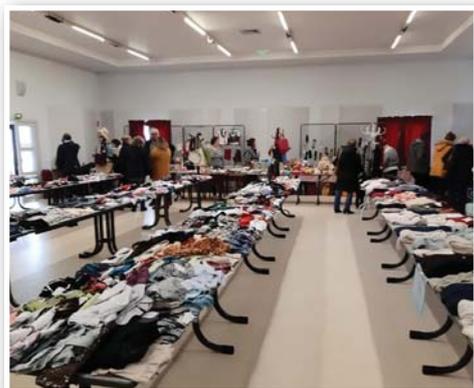


Le 4 Février le Cercle de la Gaieté tenait son Assemblée Générale en présence de Monsieur le Maire, André Pierre Bourdon et de ses adhérents, qui pour cette année, sont au nombre de 57. Fabienne LE PAIH, Mr GERMAINE et Mr et Mme MUSONI, ont rejoint l'association.

Aucune démission au sein du conseil d'administration.

Ont été réélus : Françoise BRAQUEHAIS, Yolande MALANDAIN, Lionel GEULIN, Monique QUATRE-SOUS, Annick MAHU, Annie DEVAUCHEL et Danièle MAHIEU.

La vente échange du Cercle de la Gaieté de mars 2020



Cette manifestation organisée par le Cercle de la Gaieté remporte toujours un grand succès et est très attendue au sein de notre commune. Cette année moins d'exposants mais plus d'acheteurs surtout pendant l'ouverture le vendredi soir jusqu'à 20 heures. Les membres du bureau sont satisfaits et remercient les personnes bénévoles qui nous apportent leur aide durant tout ce week-end.



La soirée choucroute des Anciens Combattants

Très beau succès pour la deuxième soirée choucroute organisée par l'association des Anciens Combattants le 7 mars 2020. 93 personnes étaient présentes au rendez-vous, c'est dans une ambiance festive et conviviale que s'est déroulée la soirée. Une assiette de charcuterie était également proposée. Merci aux bénévoles pour leur aide.



La soirée de Génération Sport



Le 14 mars 2020 l'association GENERATION SPORT organisait son traditionnel repas annuel. Petite particularité, la soirée s'est terminée à 00h00 à cause de la pandémie. Les adhérents ont pu se retrouver et partager un moment de convivialité.

Élections municipales 2020

Le 15 mars avait lieu les élections municipales. Trois listes étaient présentées aux habitants :

- ENSEMBLE POUR NEVILLE (Liste André-Pierre BOURDON)
- NEVILLE POUR VOUS (Liste Robert ROUSSEL)
- NEVILLE EN MOUVEMENT (Liste Claude DESAEGER)



ENSEMBLE POUR NEVILLE	NEVILLE POUR VOUS	NEVILLE EN MOUVEMENT
61.44% (341 voix)	25.76% (143 voix)	12.79% (71 voix)

POPULATION DE NEVILLE		
INSCRITS	100%	1306 habitants
ABSENTION	75.65%	988 habitants
PARTICIPATION	41.3%	408 habitants
EXPRIMES	58.7%	580 habitants
BLANCS OU NULS	95.69%	555 habitants
		25 habitants

La liste ENSEMBLE POUR NEVILLE remporte les élections avec 61.44% des voix.



Le lundi 25 mai 2020, le conseil municipal a eu lieu à la salle des fêtes de Néville. Au vue du contexte sanitaire, ce conseil a eu lieu à huis clos.

Le maire sortant : André-Pierre BOURDON a été reconduit dans ses fonctions et sera assisté de ses trois adjoints : Dominique VASSEUR, Fabrice MAHU, et Catherine BONS.

La composition du Conseil Municipal

Le maire et les adjoints



PRÉNOM - NOM	FONCTION	COMMISSION
Mr André Pierre BOURDON	Maire	Maire Conseiller communautaire Président de droit de toutes les commissions
Mme Dominique VASSEUR	Maire déléguée 1ère Adjointe	Plan communal de sauvegarde C.C.A.S Finances Cimetière Communication (Site internet et Facebook) Fleurissement Fêtes et Cérémonies
Mr Fabrice MAHU	Adjoint délégué 2ème Adjoint	Travaux Voirie et sécurité Appel d'offres Cimetière Plan communal de sauvegarde C.C.A.S Finances Communication- Site internet
Mme Catherine BONS	Adjointe déléguée 3ème Adjointe	Conseillère communautaire Plan communal de sauvegarde C.C.A.S. Cimetière Fleurissement Fêtes et Cérémonies Finances

Les conseillers municipaux



PRÉNOM - NOM	FONCTION	COMMISSION
Mr Emmanuel LACAILLE	Conseiller Municipal	Travaux Voirie et sécurité Révision des listes électorales
Mme Harmonie DAUZOU	Conseillère Municipale	Travaux -Voirie et sécurité Révision des listes électorales Fleurissement
Mr Marc MUSONI	Conseiller Municipal	Conseiller Communautaire Travaux Voirie et sécurité Révision des listes électorales titulaire Communication
Mme Julie GAINVILLE	Conseillère Municipale	C.C.A.S. Régie Suppléant Révision des listes électorales suppléante
Mr Christian FILLON	Conseiller Municipal	Révision des listes électorales suppléant Finances
Mme Sophie QUESNEL	Conseillère Municipale	Déléguée syndicat du collège Révision des listes électorales suppléante Fleurissement
Mr Steve BOULANGER	Conseiller Municipal	Appel d'offres Travaux- Voirie et sécurité Communication - Facebook
Mme Laura MARICAL	Conseillère Municipale	Communication Fêtes et Cérémonies
Mr Robert ROUSSEL	Conseiller Municipal	Plan communal de sauvegarde Révision des listes électorales titulaire Appel d'offres Voirie et sécurité Finances
Mme Karène MATE	Conseillère Municipale	C.C.A.S. Cimetière Révision des listes électorales suppléante
Mr Claude DESAEGER	Conseiller Municipal	Appel d'offres Plan communal de sauvegarde Révision des listes électorales titulaire Finances

C.C.A.S : Membres extérieures au conseil : BEILLER Françoise, HUET Evelyne, MALANDAIN Yolande, RECHER Claudine, VINCENT Agnès

C.C.I.D : Titulaires : MUSONI Marc, BOULANGER Steve, VASSEUR Dany, HUET Evelyne, RECHER Claudine, QUESNEL Sophie

Suppléants : BOURGOIS Bruno, ROUSSEL Robert, STODOLNY Bernard, PLESSIS Olivier, MAHIEU Danièle, WAXIN Chantal

Les indemnités du Maire et des Adjoints ont été calculées selon les barèmes relatifs aux indemnités de fonction au 1er Juin 2020 :

[Art : L2123-23 du Code Générale des Collectivités Territoriales] [Art : L2123-24 du CGCT]

Le Maire 51,6% de l'indice brut de la fonction publique et les Adjoints 19,8%.

Cette année 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID 19. Durant le confinement une liste de personnes vulnérables n'ayant pas de famille proche a été établie en Mairie. Ces personnes ont été contactées par téléphone, aidées et soutenues.

Le déplacement était possible pendant le confinement, mais avec une attestation dérogatoire. Ces attestations ont été imprimées et mises à disposition des Néveillais : à la mairie, dans la boîte à livres et chez les commerçants.



Les Mains Créatives au service des Néveillais

Durant le confinement nos couturières bénévoles, membres de l'association des Mains Créatives, se sont hâtées à la fabrication de masques pour l'ensemble des habitants.



La distribution des masques

Les habitants ont pu se rendre en mairie, récupérer leurs masques. Certains élus, et des bénévoles étaient présents pour la distribution.

Le 75ème anniversaire de la libération

Le vendredi 8 Mai 2020 a eu lieu la Cérémonie de Commémoration de la victoire de 1945 au Monument aux Morts à 11h30, sans public et en comité restreint. Les mesures de distanciation ont été mises en place pour éviter le port du masque : levée des couleurs, dépôts des compositions florales, lecture du discours d'Emmanuel Macron par Mr Le Maire André-Pierre BOURDON, la minute de silence et le chant de la Marseillaise



L'ouverture de la page officielle Facebook de la commune



Début Juin, la mairie a procédé à l'ouverture de la page officielle FACEBOOK de la commune.

En complément du site internet, des revues papier (le petit journal...) la page Facebook sera le support de toutes les informations nécessaires et essentielles à la vie de la commune.

La rentrée particulière du mois de juin



En ce qui concerne l'école, elle a fermé ses portes dès le début du confinement et a recommencé le 8 Juin. Un roulement a été opéré par le corps enseignant afin de limiter le nombre d'enfants dans la structure. Le protocole sanitaire a été mis en place afin que nos enfants retrouvent le chemin de l'école. La cantine n'a pas ouvert ses portes, chaque élève apportait son propre repas froid.

Merci aux enseignants pour leur investissement pendant le confinement en assurant le télétravail avec leurs élèves.

Le petit marché du dimanche matin

A partir de début Juillet 2020, tous les dimanches matins, de 9h à 13h les commerçants du marché de Néville vous accueillent (fruits & légumes, chaussures d'été, bijoux, souvenirs & divers..)



La remise des calculatrices

Le 2 Juillet, les enfants du CM2 ont reçu de la part de la commune une calculatrice pour leur arrivée au collège en Septembre. Habituellement cette remise se fait en présence des parents, mais la crise sanitaire en a décidé autrement



Des livres ont également été offerts aux enfants de grande section de maternelle pour leur passage au CP.



La cérémonie du 14 juillet 2020

Le 14 juillet 2020, Le maire André-Pierre BOURDON était entouré, pour cette célébration, de certains élus du nouveau conseil municipal, de membres des anciens combattants, du porte drapeau Joseph MOKA et d'un représentant des sapeurs-pompiers le lieutenant Gilles GODEBOUT. Une minute de silence a été observée pour soutenir tout le personnel mobilisé en raison de la COVID 19. Mr le Maire a prononcé son discours. La cérémonie s'est terminée par le chant de la Marseillaise.

Le Stade Valeriquais Football, partenaire de notre commune



Le Stade Valeriquais Football, regroupe sept équipes de jeunes, deux équipes Seniors, une équipe masculine et une équipe féminine. Pour ne pas saturer les terrains de Saint Valery en Caux, le club utilise en accord avec la commune le terrain de foot. Les U15 y jouent le samedi après-midi, et les dimanches matin. L'ensemble des joueurs, ainsi que le Staff apprécie de recevoir leurs équipes adverses sur les infrastructures de Néville. Les supporters y sont nombreux chaque week-end de match.

Anthony ETIENNE, président du club est reconnaissant et remercie la commune pour le prêt de son gymnase et du terrain. Habituellement, le club organise un loto à Néville mais la COVID-19 en a décidé autrement. Le club a fermé ses portes dès le premier confinement. La préparation des joueurs de Football a bien eu lieu en Août. Pour l'hiver, c'est dans le gymnase que les joueurs peuvent s'entraîner.

Sportons Ensemble : section renforcement musculaire du Stade Valeriquais



La section renforcement musculaire a été réouverte en Mai : Sportons Ensemble utilise également les locaux pour permettre aux adhérents de se retrouver pour pratiquer leurs activités (Renforcement Musculaire, Cardio...) orchestré par leur Coach diplômée : Laura MARICAL.

Pour plus de renseignements : rejoignez le groupe sur facebook : Sportons Ensemble ou contactez Laura au 06 88 93 62 47, ou pour plus de renseignements le président au 06 30 23 65 18.



La rentrée scolaire de septembre

Le groupe scolaire se compose de deux classes maternelles, et de 4 classes élémentaires.

L'école dispose d'un dortoir, d'une salle de motricité, d'un périscolaire, d'une cantine et d'une bibliothèque.

La rentrée a eu lieu le mardi 1er Septembre, Madame VANOT, directrice de l'école, accompagnée de Monsieur le Maire a accueilli les enfants. Cette rentrée est particulière et de nouveaux horaires ont été instaurés avec l'accord de l'inspectrice et le corps enseignant : de 9h00 à 11h45 et de 13h à 16h45. Un aménagement des horaires du périscolaire : de 7h30 à 9h00 et de 16h45 à 18h15. Mise en place de deux services à la cantine, et du protocole sanitaire de l'académie afin de respecter la distanciation. Nous souhaitons à tous nos élèves une excellente année scolaire, qu'elle soit pleine de réussite pour tous.



INSCRIPTIONS 2021/2022

Ecole de Néville

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 auront lieu à l'école à partir du

jeudi 28 janvier 2021

- tous les jeudis après-midi de 13h30 à 17h00
- Sur rendez-vous en appelant le 09 63 68 22 16

Vous voudrez bien vous munir :

- Du livret de famille
- Du carnet de vaccination

Laurent DEFOSSE



Depuis Septembre 2020, Hélène Delmas Saint Hilaire est arrivée au cabinet. Spécialisée dans le sport, elle complète l'équipe déjà en place depuis 2019.

LA RENTREE DES ASSOCIATIONS

Alors on Danse



Le Club de danse « ALORS ON DANSE » a réouvert ses portes. Il est ouvert tous les lundis de 14h00 à 17h00 à la salle de danse annexée au gymnase. Le club pratique les danses de salon, les danses en ligne et chorégraphies.

N'hésitez pas à les rejoindre :

Tél : 02 77 24 13 32

mail : jhalorsondanse@laposte.net

Le nouveau bureau :

- Jocelyne HUSSON (Fondatrice et Présidente)
- Yolande MALANDAIN (Secrétaire)
- Serge MAJOREK (Trésorier)

Génération Sport

L'association a fermé ses portes dès le premier confinement. Des cours en Visio ont été assurés par Marina. Elle a réouvert en Septembre dernier. L'association propose différents moyens de se défouler : du Step, du renforcement musculaire, et de la Gym douce.

Pour plus de renseignements vous pouvez les contacter au 06 51 46 15 96 ainsi que par mail :

generation.sport76460@gmail.com



L'association Têtes de Mioches

L'association a été créée le 18 décembre 2019 et regroupe les parents d'élèves.

Pour cette année 2020, elle a réalisé une vente de chocolats à l'école (en partenariat avec les chocolats du coeur) qui a plutôt bien fonctionné. Une sucette de Noël a été offerte à chaque enfant et a été distribuée par l'intermédiaire des enseignants avant les vacances de Noël. Pour 2021, il est prévu : un "vide ta chambre", une vente de fleurs devant l'école et une tombola en fin d'année selon l'avancée de la pandémie.



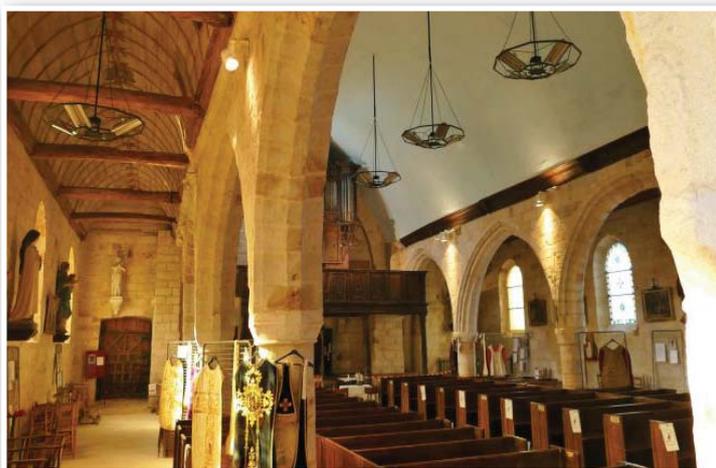
La composition du bureau :
- Thomas BREARD, président
- Julie GAINVILLE, secrétaire
- Maureen CABARET, trésorière

Les journées du patrimoine

Les journées du patrimoine ont été organisées par l'Association « NEVILLE POUR VOUS » les 19 et 20 septembre 2020 en l'Eglise Saint Martin, les après-midi de 14h00 à 18h00.

Cela a consisté à la mise en place d'ornements liturgiques et de quelques éléments d'origines privés.

170 visiteurs se sont rendus sur place. Ils se sont acquittés de la somme de 2€ pour recevoir le guide de la visite, retraçant l'édifice bâti à partir du XIIIème siècle et achevé au XVIème siècle.



La cérémonie du 102ème anniversaire de l'armistice

A l'occasion de ce 102ème anniversaire, du 11 Novembre 1918, la cérémonie s'est déroulée en comité restreint au Monument aux Morts. Levée des couleurs, dépôts des gerbes.

Une minute de silence a été observée en l'honneur des anciens Combattants de 14-18, du centenaire de la mort du soldat inconnu, pour le professeur Paty et les 3 victimes de la Basilique de Nice qui ont été lâchement assassinés par des terroristes, ainsi qu'une pensée pour le 50ème anniversaire de la mort du Général de Gaulle. Lecture du discours de la Ministre déléguée à la mémoire des Anciens Combattants par Monsieur le Maire André Pierre BOURDON avec énumération des militaires morts pour la France au cours de l'année 2020, et lecture du discours de l'UNC par le secrétaire de l'association des Anciens Combattants ; Bernard STODOLNY. La cérémonie s'est terminée par le traditionnel chant de la Marseillaise.

La Marche Rose organisée par Les Mains Créatives

Le dimanche 11 octobre 2020, l'association « les Mains Créatives » a organisé une Marche Rose pour soutenir et sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Au préalable, rubans roses et coussins cœurs ont été confectionnés début octobre pour l'occasion. Une cinquantaine de personnes ont fait une marche de 4 kms. Le montant de la somme récoltée était de 633€.

Un grand merci aux participants.



Le Cercle de la Gaieté

Le 2 décembre, Annick, Annie et Danièle, membres du bureau, sont allées reconforter leurs adhérents, en allant leur offrir le traditionnel colis de Noël. Habituellement ce colis est remis lors de la dégustation de la bûche, mais la pandémie a rendu ce regroupement impossible. Leur souhait est le même pour tous : Revenir pour partager ces bons moments, la solitude devient pesante pour certains.



Le CCAS remplace le repas des anciens par un colis

Le CCAS s'est légalement et régulièrement réunis pour le traditionnel repas des aînés prévu pour le 11 octobre et qui en raison de la crise sanitaire n'a pu avoir lieu.

Lors de la réunion, il a été décidé d'accorder un colis composé de boissons, pâtés et sucreries à chaque personne, les couples en ont reçu deux. Ils ont été distribués par les membres du CCAS aux 210 personnes concernées, à leurs domiciles, en respectant les gestes barrières.

Pour en bénéficier, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune et avoir 67 ans.

Nous espérons que les choses iront mieux l'an prochain et que nous pourrions nous retrouver en toute convivialité autour d'un bon repas.



*Le Colis de la doyenne
Renée MICHEL*

*Le Colis du doyen
Alain MAINNEMARE*



Le Noël de nos enfants

Malgré cette année si particulière, les traditions ne se perdent pas. La remise des cadeaux aux enfants scolarisés a eu lieu le vendredi 18 décembre 2020 dans le respect des gestes barrières. Il y a eu de la joie, de l'émerveillement dans les yeux des enfants. Le Maire accompagné de ses adjoints mais surtout du père Noël ont donné un peu de magie aux enfants.



Le Noël de nos enfants

Notre plus beau cadeau était de voir la joie dans leurs yeux. Il faut savoir en profiter. Les enfants sont repartis contents avec leurs cadeaux et des friandises offertes par la Municipalité.



Nos commerçants à l'honneur

La crise sanitaire a touché la France entière dès Mars 2020. Le 17 Mars 2020, la France s'est trouvée confinée. À la suite de cette mesure, les bars, restaurants, et certains commerces ont été fermés.

À Neville, le salon de coiffure, le bar de chez Odile ont fait partie de ces commerces qui ont dû fermer. La boucherie, charcuterie ainsi que le TABAC Presse sont restés ouverts. Nous avons voulu recueillir le sentiment des commerçants de la commune afin de savoir comment ils ont vécu cette crise.



Café des sports de Néville

Pour le café des sports de Néville, la partie bar est restée fermée. Seul le coin tabac et FDJ est resté ouvert :

Pour Odile,

« C'est délicat de voir le bar fermé, c'est un coin de vie qui permet au Névillais de se retrouver, de discuter autour d'un café. Durant la période des 2 confinements et encore aujourd'hui, ce sont des moments de convivialité qui se perdent. J'espère vraiment que cette situation va s'améliorer... Il est important de retrouver de la vie dans la commune et surtout de revoir les gens et les habitués. »

Boucherie Charcuterie de Neville

Mr HELIN a continué d'assurer l'ouverture de la boucherie-Charcuterie de Neville :

« Je suis content d'avoir réussi à être présent pour les gens. C'est une situation vraiment inédite... De pouvoir être là, discuter avec les gens, partager de petits moments avec eux n'était pas grand-chose mais ça a fait du bien. »



Le salon de coiffure à Néville

Pour Audrey, la responsable du salon de coiffure, le commerce a été fermé pendant tout le premier confinement :

« Une année 2020 très délicate et inédite... Comme tous les gens autour de nous, nous subissons cette crise... Nous avons la chance d'avoir une clientèle fidèle qui a été présente lors de notre réouverture. Nous avons connu 2 fermetures administratives. À la réouverture, nous avons dû nous adapter pour continuer à accueillir nos clients en toute sécurité. Je remercie nos clients ! Il est important, pour nous, de continuer à travailler et de plus dans de bonnes conditions pour tous. J'ai eu quelques aides qui m'ont permis de surmonter ces 3 mois de fermetures... Aujourd'hui, j'espère vraiment que 2021 soit la fin de cette crise... Nous espérons tous, reprendre un rythme normal de travail. »

OppositiOn municipale :
Karen Maté et Robert Roussel

Eclaircissement sur le cimetière :
Pourquoi la décision de créer un ossuaire municipal. Mr le Maire avait décidé de reprendre la concession Hellouin, dans le cadre d'une procédure qui dure 3 ans (2019 à 2022), pour en faire l'ossuaire municipal. Nous savions que cette concession perpétuelle, respectée depuis 144ans, était protégée. Ceci est confirmé par des recherches entreprises avec un concitoyen (consultation de documents, des archives communales/départementales/nationales etc. Des copies de documents ont été achetées). Le procès verbal de constat d'abandon de cette concession n'est pas conforme, ne figure que 4 noms alors que sur le monument Hellouin/Flavigny 6 noms sont gravés et 6 personnes y sont inhumées. Vous pouvez le vérifier sur ce grand monument à l'entrée du cimetière et consultez le PV en mairie (droit des citoyens). Un arrêté de reprise de concessions échues faisait état de l'existence d'un ossuaire municipal qui n'existe pas. J'ai interpellé Mr le Maire en lui disant : il faut que l'on parle il y a des écarts dans les procédures. Colère, fin de non recevoir. Nous avons envoyé des courriers à Mr le Préfet, ses services sont intervenus : obligation de créer un ossuaire, nous étions en dehors des textes. Pourquoi décider de telles reprises, d'autres solutions existent. Pourquoi avoir réalisé l'extension du cimetière sous le dernier mandat ? Quel a été son coût ? Où allons-nous trouver les moyens ? les impôts ! Vous avez évoqué un nouveau prêt si besoin en commission finance (cimetière 180 concessions à exhumer soit 140.000€, ancienne mairie 110.000€, incendie etc...). Ce droit de réponse étant limité nous reviendrons vers vous par d'autres moyens.

Majorité municipale

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire inédite en France et dans le monde entier. Le Maire André-Pierre BOURDON, les Adjoints et les Conseillers de la majorité ont œuvrés pour garantir la sécurité des habitants tout au long de cette année 2020 et encore aujourd'hui. Nous avons suivi les personnes vulnérables, en les appelants régulièrement. Des masques ont été fabriqués par des couturières bénévoles de l'Association les Mains Créatives et distribués en Mairie. Nous avons tout fait pour une nouvelle organisation et la réouverture de notre école. Nous voulons protéger les enfants et le corps enseignant. Deux services à la cantine pour respecter les distanciations, le nettoyage des classes tous les soirs après l'école, changements d'horaires du périscolaire et à l'école. Notre priorité est pour la sécurité et le bien-être de tous. Malgré ce contexte difficile, nous nous engageons à tout mettre en place pour respecter notre Programme. Des travaux sont prévus pour rénover le patrimoine de la commune : Ecole, cimetière, rénovation de l'ancienne Mairie et l'ancienne Ecole de garçons... Pour la sécurité des riverains avec la mise en place d'éclairage LED, panneaux ZONE 30, et nous sécuriserons rapidement les alentours de l'école. Nous veillerons au bon suivi des travaux de la fibre, au branchement de l'opérateur ORANGE sur l'Antenne Free afin que vous puissiez garder un contact avec les gens que vous aimez. Pour cela, l'amélioration du réseau est primordiale surtout en ces temps compliqués. La réalisation du parc pour enfants nous tient à cœur et vous serez informés de l'avancement de ce projet. Conscients de la difficulté de nos commerçants et de nos associations, nous espérons qu'ils retrouvent un rythme de travail normal, que nos associations redonnent de la vie dans notre village et souhaitons sortir rapidement de cette crise. Nous vous assurons que chaque grand projet vous sera communiqué. Nous voulons maintenir la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections. Prenez bien soin de vous, respectez les gestes barrières.

OppositiOn municipale :
Claude Desaegeer

Malgré une année difficile, pour la première fois à Néville tous les anciens ayant droit ont reçu un colis suite à nos demandes répétées. Nous espérons que cette pratique sera reconduite. La commune ne disposait pas d'un système incendie conforme à ce que les autorités préfectorales demandent. Certes des bouches incendie ont été mises en place. Cependant le hameau de pleine sevette ne dispose toujours pas de réserve incendie malgré nos demandes depuis 5 ans. Nous demandons que cette situation cesse. La commune a vu l'implantation d'un pylône de 35 m en plein centre à proximité immédiate des habitations. Un manque évident de concertation avec la population a rendu possible cette implantation alors que toutes les communes imposent aux opérateurs de téléphone de déplacer ces pylônes hors de la zone d'habitation. Les propriétaires voient donc la valeur de leur bien considérablement amputée. Sans compter les problèmes de réception de la TNT. Nous resterons très vigilants quant à l'implantation des éoliennes sur la commune suite à la demande du maire. Depuis les dernières élections le maire et ses adjoints ne nous permettent plus de vérifier l'exactitude des propos portés dans les comptes-rendus de conseil au motif que cela leur demande trop de temps. Donc nous ne signerons plus ces documents que nous ne sommes plus en mesure de contrôler. Enfin malgré la situation actuelle le maire et ses adjoints n'ont pas manqué d'augmenter fortement leurs indemnités provoquant ainsi un large dépassement de cette ligne budgétaire. La méthode de travail du maire ne change pas, tout se passe en catimini entre quelques-uns au mépris de l'intérêt commun.

L'état civil de la commune

Naissances

CHAPEAU Solène	16/01/2020
DANEL Lily	04/02/2020
HEUZE Logan	25/02/2020
FOURÉ Ethan	10/03/2020
GARCIA Alice	06/04/2020
THOUVENOT Misha	11/04/2020
DRUGEON Maëlys	21/04/2020
TARDIF Kelsy	01/06/2020
VASSEUR Romy	15/07/2020
ACCARD Thaïs	10/08/2020
GAUTARD Maël	15/08/2020
POISSON Aïna	17/08/2020
FEUGRAY Malya	13/09/2020
QUET Arthur	21/09/2020
EUGÈNE HEBERT Khaleesi	30/11/2020

Mariage

FOUCARD Florent et LAVERGNE Claire	11/09/2020
------------------------------------	------------

PACS

FEUGRAY Brayon et GELTZ Flavie	24/01/2020
MOREL Matthieu et LEMMONIER Emma	13/03/2020
RICHARD Antoine et DUTERTRE Betty	13/06/2020
CANU Marine et FOURNIL Christopher	21/08/2020
LESCÈNE Pascal et DÉQUESNES Sandra	10/12/2020

Décès

VALLET (JEANNE) Marie	09/03/2020
BOULMANT-PIERRE Hélène	18/04/2020
PESQUET Evelyne	27/04/2020
SANQUIRICO Romain	28/04/2020
HUSSON Jacques	26/06/2020
EBOGO VOULA Myriam	25/07/2020
BUREL Louis	04/09/2020
VALLERIE Claude	24/10/2020
WYFFELS Michel	07/11/2020
AURE Joseph	27/11/2020
OUIINE Morgan	18/12/2020

Agence postale

Du lundi au samedi de 8h 30 à 12h
lundi mardi jeudi 13h30 à 16h30

Mairie

Du lundi au samedi 8 h 30 à 12 h
mardi, jeudi, vendredi 13 h 30 à 16 h 30
mairie-neville@wanadoo.fr Tél 02 35 97 05 50

Commerçants, artisans et entreprises de Néville

BOULANGERIE LE FOURNIL NEVILLAIS

2 Grande Rue - 02 77 24 84 40

BOUCHERIE CHARCUTERIE VOLAILLE

2 rue de l'Église - 02 35 97 53 52

BAR TABAC

Bar, Tabac, jeux

4 Grande Rue - 02 35 97 07 80

VITTORIA MARCEAU

Coiffure féminine et masculine

2 Rue de l'Église - 02 35 57 25 84

SAS DUJARDIN

Couverture – Ramonage

3 Route d'Ingouville - 02 35 97 75 36

CARPENTIER Franck

Couverture, zinguerie, bardage

8b Rue de la Bergerie - 02 35 97 45 80 - 09 63 61 22 46

GAINVILLE John

Auto entrepreneur menuiserie agencement

41b Grande Rue - 07 86 95 47 66

LACAILLE Emmanuel

Auto entrepreneur espaces verts

23, Grande Rue - 02 35 97 26 82 - 06 37 58 97 00

WILFRID SERVICE

Maçonnerie

12 Grande Rue - 06 98 49 11 70

PET'S HOLIDAY

Garde d'animaux

7 Route d'Ingouville - 06 58 31 79 32

LES MARBRES DU PARADIS EAD76

Marbrier funéraire

21b Rue de la Poste - 06 35 93 34 03

ALBATRE RENOVATION – THUEUX Eugène

3 Résidence la Hétraie - 07 69 67 97 30

WOUTERS Cédric (remplaçant MAHIEU)

Maçonnerie

12 Ter Rue de la Bergerie/ 09 51 32 86 91

CREA'TERRE - TERRASSEMENT

1 Rue Criquets - 06 06 59 39 81

la vie associative et municipale

Chaque année vous retrouvez les dates des différentes manifestations de votre commune.

En raison de la crise sanitaire, les rassemblements ne sont actuellement pas autorisés et nous ne pouvons pas nous engager sur ce calendrier.

Dès que nous pourrons nous retrouver à nouveau, nous vous tiendrons informés, sur notre Site Internet, sur notre page officielle Facebook et chez nos commerçants, pour retrouver de bons moments de convivialité

LE PETIT JOURNAL de la Commune de Néville, rédigé par ses élus

Directeur de la publication : André-Pierre BOURDON

Rédactrice en chef : Dominique VASSEUR

Equipe de rédaction : Marc MUSONI, Steve BOULANGER, Laura MARICAL

Venez nous rejoindre sur le Site Internet : www.neville.fr

et notre page Officielle Facebook : Commune de Néville

